



CONFERENCE INTERAFRICAINNE DE LA PREVOYANCE SOCIALE

22^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE TUTELLE DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Genève (Suisse), le 10 juin 2016

COMMUNIQUE FINAL DU CONSEIL DES MINISTRES

La 22^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de Tutelle de la Prévoyance Sociale des pays membres de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), s'est tenue à Genève en Suisse, dans la salle V au siège du Bureau International du Travail (BIT), le 10 juin 2016, sous la Présidence de Monsieur Hamadou KONATE, Ministre de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord de la République du Mali, Président en exercice du Conseil des Ministres de la Conférence au titre de l'année 2016.

A L'ISSUE DE SES TRAVAUX, LE CONSEIL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

1. Examen et adoption du compte rendu de la 21^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de Tutelle de la Prévoyance Sociale tenue le 19 février 2016 à Bamako (République du Mali)

Le Conseil a adopté le compte rendu de sa 21^{ème} session ordinaire tenue le 19 février 2016 à Bamako (République du Mali).

2. Examen et adoption du rapport d'activités de l'exercice 2015 du Secrétaire Exécutif

Le Conseil a adopté le rapport d'activités de l'exercice 2015 qui constitue la première partie du rapport annuel répondant aux dispositions de l'article 33 du Traité instituant la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale.

Il a exhorté les organismes de prévoyance sociale à produire les informations financières et comptables ainsi que les données statistiques nécessaires à la confection de la seconde partie dudit rapport annuel, au plus tard le 30 juin 2016.

